

COMMUNIQUE

Le SNCA e.i.L. Convergence a demandé au nouveau Ministre de l'Education Nationale de le recevoir. Cette demande a été rapidement satisfaite puisque, ce jour, le Conseiller social du Ministre a reçu une délégation du SNCA e.i.L. Convergence.

L'entretien a permis d'aborder plusieurs sujets qui tiennent particulièrement à cœur au SNCA e.i.L. Convergence.

1. Orientation et carte scolaire

Le SNCA e.i.L. Convergence n'a jamais caché que, selon lui, l'actuel système d'orientation n'était pas du tout satisfaisant et qu'il fallait le reconsidérer dans son ensemble. Les actuels dysfonctionnements de la carte scolaire s'expliquent en partie par les insuffisances de l'orientation.

Le SNCA e.i.L. Convergence a rappelé que l'orientation doit se faire dans l'intérêt exclusif des élèves et non dans le souci de privilégier une voie de formation initiale plutôt qu'une autre sous prétexte qu'elle serait moins coûteuse. Par exemple, en ce qui concerne l'Enseignement professionnel, les réductions que subit la carte des formations entraînent le rejet d'élèves vers la seconde générale et, trop souvent, l'échec, alors que leurs demandes et celles de leurs familles portent sur des formations courtes et adaptées à leurs projets. Ne pas répondre aux attentes de ces élèves issus de milieux socio-culturels liés à une immigration récente serait une lourde faute.

Le Conseiller social a informé le SNCA e.i.L. que le nouveau ministre engageait des travaux sur l'orientation.

2. Formation des maîtres

A propos du travail en cours sur la réforme des IUFM, le SNCA e.i.L. Convergence a rappelé l'importance qu'il attachait à la professionnalisation de cette formation et à une meilleure information des futurs enseignants sur les différents métiers de l'enseignement.

Une concertation sur les métiers d'enseignants est prévue. Le SNCA e.i.L. ne se fera pas faute de donner ses analyses et de rappeler ses revendications.

3. CDI et titularisation

Partant de la mise en place des CDI, à laquelle il a bien contribué, le SNCA e.i.L. Convergence a demandé l'ouverture d'un chantier pour permettre à la logique qu'ils induisent d'aller jusqu'à son terme, c'est-à-dire la titularisation par concours spécifiques.

En attendant cette titularisation, le SNCA e.i.L. demande que des droits nouveaux soient acquis par les personnels concernés : indemnités, mutations, représentation.

4. Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale

Le SNCA e.i.L. Convergence a rappelé le nombre de jeunes sortant sans qualification du système éducatif, en précisant que le Président de la République en campagne électorale a évoqué le chiffre de 160 000 jeunes, dont nous savons qu'ils posent le plus de problèmes à l'ensemble de la société. Le SNCA e.i.L. Convergence a déploré une nouvelle fois que la MGIEN ne soit pas installée dans toutes les académies et que, depuis 2004, elle subisse de graves attaques : licenciements de personnels, réduction drastique des crédits d'état, mise en panne de ceux provenant du Fonds Social Européen.

Le SNCA e.i.L. Convergence a demandé que l'institution impose à la hiérarchie de prendre des mesures sérieuses pour assurer les missions spécifiques de la MGIEN et pour reconnaître le dévouement tant de ses personnels titulaires que contractuels.

Même si les primo-arrivants ne relèvent pas tous de la MGIEN, le SNCA e.i.L. a insisté sur le fait qu'il fallait leur réserver un accueil plus conforme à la nécessité de leur insertion scolaire et sociale. Le Conseiller social en a été d'accord et a lui-même souligné l'importance qu'il y avait à bien posséder la langue française pour réussir son insertion dans le corps social et national.

5. Violence

Le SNCA e.i.L. Convergence a rappelé que ses militants dénonçaient depuis fort longtemps la violence dans les établissements scolaires et qu'en étaient victimes non seulement les personnels mais surtout les élèves eux-mêmes.

La violence, sous toutes ses formes, met en cause la sérénité de l'Ecole de la République qui est ainsi entravée dans sa double mission de transmettre des savoirs et d'éduquer les futurs citoyens. La violence est aussi le symptôme du recul de la laïcité dans l'Ecole.

Le SNCA e.i.L. Convergence a exprimé son inquiétude quant aux tensions de plus en plus perceptibles dans les collèges et les lycées, allant jusqu'à la coupure intergénérationnelle tant à l'Ecole qu'hors de l'Ecole.

A la lumière des événements de la fin de l'année 2005, le SNCA e.i.L. Convergence prétend que la politique de l'administration qui tend à minimiser l'importance de ce phénomène de violence, ne peut que l'amplifier au risque de le faire déboucher sur des issues dramatiques. Il est impératif de prendre toutes les mesures qui rétabliront l'autorité du maître devant ses élèves ainsi que la sérénité et la laïcité dans les établissements scolaires.

6. Paupérisation des enseignants

Sans imputer la totalité du discrédit, porté par les médias dans l'opinion publique, dans lequel est plongé le corps enseignant, à la faiblesse de ses rémunérations, le SNCA e.i.L. insiste sur la véritable paupérisation à laquelle sont soumis les professeurs des lycées et collèges depuis des lustres. Est-il concevable que ceux qui sont en charge de la formation initiale de la jeunesse de ce pays soient à ce point disqualifiés qu'ils sont rétrogradés du niveau de cadres supérieurs à celui de cadres moyens en raison de l'affaiblissement de leur pouvoir d'achat ?

7. Contentieux SNCA e.i.L. Convergence / Ministère de l'Education Nationale

Le SNCA e.i.L. Convergence a rappelé qu'il avait été aux élections professionnelles de 2002, sous une appellation provisoire, certes, mais qu'il était bien le même qui en avait été exclu en 2005. Privé de moyens de fonctionnement, par une éviction peu conforme aux textes réglant les élections professionnelles et par les délais bien trop longs mis par les tribunaux administratifs à se prononcer sur le bien ou mal fondé de cette éviction, le SNCA e.i.L. Convergence a fait savoir qu'il n'avait pas renoncé à faire valoir ses droits et a affirmé sa représentativité.

Le SNCA e.i.L. Convergence se félicite de l'écoute que le Ministère lui a prêté lorsqu'il a insisté sur la nécessité de l'innovation et de la liberté pédagogiques des maîtres.

Bien décidé à faire entendre sa voix et à porter haut et fort ses analyses sur la situation des collègues, des élèves et de l'Ecole ainsi que les conclusions qu'il en tire, le SNCA e.i.L. Convergence, même s'il est contesté par certains dans sa représentativité, continue, et a bien l'intention de continuer d'exister pour faire avancer le syndicalisme renouvelé qu'il pratique, dans la fidélité aux principes et aux valeurs de la *Charte d'Amiens* et de la République.

Paris, le 26 juin 2007